

CHÂTEAU CROIZET-BAGES

GRAND CRU CLASSÉ EN 1855



PAUILLAC

Propriétaire : Famille Quié



Au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, les frères Croizet, parlementaires bordelais, entreprirent de remembrer de petites parcelles achetées à des paysans voisins afin de constituer un domaine viticole à Pauillac, dans le célèbre hameau de Bages. Ce fut sous le nom de Château Croizet-Bages que celui-ci fut classé en 1855 au rang de Cinquième Grand Cru.

Peu après la Première Guerre mondiale, Jean Baptiste Monnot, citoyen américain propriétaire de la célèbre marque Klaxon, acquit le domaine pour finalement le céder en 1942 à M. Paul Quié, également propriétaire des Châteaux Rauzan-Gassies (Grand Cru Classé de Margaux) et Bel Orme Tronquoy de Lalande. L'après-guerre se révèle une période de renouveau du vignoble, tâche entreprise par Paul Quié, et finalisée par son fils Jean-Michel, qui a repris la direction du château depuis 1968.

Jean-Michel Quié est aujourd'hui assisté de ses enfants, Anne-Françoise et Jean-Philippe, qui œuvrent en sa compagnie sur les trois châteaux familiaux. Une passion familiale dans la tradition des Grands Crus de Bordeaux, pour, comme aime le rappeler Jean-Michel, « partager des moments privilégiés avec les personnes qui nous sont chères ».

Surface	28,5 ha
Production	80 000 bouteilles
Géologie	Graves profondes, sables graveleux
Cépages	62 % Cabernet Sauvignon, 28 % Merlot, 6 % Petit Verdot, 4 % Cabernet franc
Élevage	12 mois - Barriques neuves : 50 à 55 %
Second vin	La Tourelle de Croizet-Bages